

Festival de jazz
Trouver sa voie
au-delà de
Nina Simone
Page B 8



Une nouvelle **politique de stationnement**
pour Montréal, et après? Page B 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 142

LE DEVOIR, LE LUNDI 27 JUIN 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



De jeunes Britanniques marchent en direction du parlement et de la Tour Elizabeth du palais de Westminster, à Londres.

ODD ANDERSEN AGENCE FRANCE-PRESSE

ROYAUME-UNI

Branle-bas politique après le Brexit

CHRISTIAN RIOUX
à Paris

L'onde de choc du Brexit britannique n'a pas fini de provoquer des répliques, tant au Royaume-Uni que dans les pays européens. Trois jours après le choix historique des Britanniques de se retirer de l'Union européenne, le Brexit a déjà coûté son poste à un commissaire européen, déclenché la course à la succession de David Cameron, mis en sérieuse difficulté le chef travailliste, Jeremy Corbyn, entraîné une levée de boucliers chez les indépendantistes écossais et accentué les divisions entre François Hollande et Angela Merkel.

En préparation du sommet européen des 28 et 29 juin, dès ce lundi matin, la chancière recevra à Berlin le président français, le leader italien Matteo Renzi et le président du Conseil européen, Donald Tusk. En contradiction avec les déclarations de François Hollande et des présidents du



VOIR PAGE A 8 : BREXIT

Lire aussi : Bombe à fragmentation. Pour notre chroniqueur François Brousseau, le Brexit pourrait remettre en cause l'ordre mondial. Page B 1 > Londres s'angoisse pour son économie. Page B 1

Pas d'argent frais pour la francisation des enfants d'immigrants

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire
à Québec

JESSICA NADEAU

Même si le gouvernement Couillard s'est engagé à réinvestir 500 millions pour les services aux élèves, les coupes imposées en 2015-

2016 à la francisation des enfants d'immigrants dans les écoles primaires et secondaires risquent d'être reconduites l'an prochain.

Comme le révèlent les documents déposés lors de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation ce printemps, les sommes allouées à l'accueil et à la francisation des élèves non francophones ont subi une «réduction budgétaire» arbitraire de 13,6 millions pour l'année scolaire qui vient de se

terminer, soit 26% d'une enveloppe de 51,4 millions consentie aux commissions scolaires à cette fin. Or le projet de règles budgétaires auxquelles seront soumises les commissions scolaires en 2016-2017 ne prévoit globalement aucune hausse de l'allocation pour l'accueil et la francisation des enfants d'immigrants. Le Conseil du trésor doit confirmer sous peu les règles budgétaires qui s'appliqueront lors de la rentrée scolaire de septembre.

Aux yeux des directions des commissions scolaires de Montréal et de la Capitale, qui accueillent le plus grand nombre d'enfants d'immigrants dans leur région respective, les coûts des services accordés aux élèves non francophones sont difficilement compressibles, à moins de priver ces nouveaux arri-

VOIR PAGE A 8 : FRANÇAIS

AUJOURD'HUI



Actualités > Aide aux médias communautaires. Québec fait fi de ses propres directives. Page A 3

Éditorial > Préserver ce que nous sommes. Le directeur du *Devoir*, Brian Myles, fait le bilan de notre série Bouillon de culture sur la refonte de la politique culturelle du Québec. Page A 6



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... A 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 5

POINT CHAUD

Le legs de Madame art public

Francyne Lord a dirigé le Bureau d'art public de Montréal pendant plus de 25 ans

JÉRÔME DELGADO

Depuis plus de vingt-cinq ans, elle était aux premières loges de toutes les tempêtes à Montréal. De la crise autour des chaises sur lesquelles on ne pouvait s'asseoir jusqu'à la récente déconvenue d'une *Agora* ayant mal vieilli, sauvée *in extremis* de la destruction. Et voilà que celle qui était Madame art public a renoncé à son titre.

Francyne Lord a accepté de dresser un bilan de la première ère du Bureau d'art public de Montréal, conclue avec son départ à la retraite. Un bilan positif, d'autant plus qu'elle ne voudra pas commenter l'actualité, notamment le retrait de la sculpture *Hommage à Claude Jutra*.

Ni amère ni lassée. Francyne Lord part la tête pleine de bons souvenirs et la conscience tranquille, comme si, au bout du compte, même les polémiques avaient aidé la cause de l'art public.

«J'avais dit que je ne partirais pas tant que je ne me serais pas assurée que la relève était prête. Pour le fondateur d'un organisme, c'est délicat de se retirer. Là, c'était le moment de passer le flambeau à des gens qui vont amener ça plus



Francyne Lord a été recrutée en 1989 par l'administration du maire de l'époque, Jean Doré.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8 : LEGS

ACTUALITÉS

SOMMET DES «TROIS AMIGOS»

Barack Obama revient faire ses adieux

Barack Obama avait fait d'Ottawa la destination de son premier voyage à l'étranger il y a sept ans. Il sera de retour cette semaine, à quelques mois de la fin de son règne à la présidence américaine. L'occasion de s'adresser au Parlement et aux Canadiens, mais aussi de faire passer quelques messages à ses propres concitoyens en marge de la campagne présidentielle. Et de préparer le terrain pour celle qu'il espère être sa successeuse.

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le président Obama rejoindra mercredi ses homologues canadien et mexicain, Justin Trudeau et Enrique Peña Nieto, à l'occasion du sommet des «trois amigos» qui se tiendra à Ottawa. Mais de l'avis d'experts en politique américaine, il est peu probable que le président sortant convienne de grandes ententes contraignantes alors qu'il s'apprête à céder les rênes de la Maison-Blanche. «Là, il ne se passe rien entre maintenant et le mois de janvier [moment de l'assermentation du prochain président]», résume Raymond Chrétien, ancien ambassadeur canadien aujourd'hui au cabinet d'avocats Fasken Martineau.

Le sommet pourrait néanmoins donner suite à une entente continentale sur l'environnement et les énergies propres. Le climat sera l'enjeu principal du sommet, dit-on en coulisses à Ottawa. Et Justin Trudeau avait promis de travailler à une entente en la matière. Barack Obama pourrait se permettre d'agir en la matière, même s'il approche de la fin de son second mandat.

Coup de pouce à Clinton

Barack Obama pourra aussi profiter de la tribune qui lui est offerte, lors d'un discours au Par-

lement, pour saluer quelques initiatives du gouvernement canadien tout en lançant quelques flèches au candidat républicain, Donald Trump.

Maintenant qu'il a officiellement pris parti pour son ancienne secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, dans la course présidentielle, «chaque sortie du président Obama va être interprétée du côté américain en fonction des enjeux de la campagne présidentielle», note Pierre Martin, directeur de la Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal. Le président pourrait par exemple saluer les engagements du gouvernement Trudeau en matière de lutte contre les changements climatiques, sa signature de l'accord de Paris sur le climat, ou l'accueil de plus de 25 000 réfugiés syriens. «Ce sont des dossiers où Barack Obama va probablement envoyer des fleurs à son auditoire canadien, tout en faisant passer une forme de message à son propre auditoire national», où Donald Trump a des positions diamétralement opposées à celles de MM. Obama et Trudeau, explique Pierre Martin.

Raymond Chrétien est du même avis, et estime que la question climatique sera certainement un «pilier» du discours du président au Parlement. «Il a trouvé en notre nouveau premier ministre un partenaire beaucoup plus disposé à



Justin Trudeau et Barack Obama, ci-dessus à Washington en mars, devraient discuter, entre autres sujets, de bois d'œuvre.

faire des choses en commun sur l'environnement.»

Autre position controversée du candidat républicain: sa «politique de fermeture» à l'endroit du Mexique, note le politologue Pierre Martin. Le sommet des leaders nord-américains sera donc l'occasion pour Barack Obama de «mettre l'accent sur les aspects plus positifs des rapports plus ouverts avec ses voisins». «L'attention aux États-Unis sera beaucoup sur la relation avec le Mexique, plus qu'avec le Canada, pendant cette visite.»

Le bois d'œuvre à régler

Bien que Justin Trudeau et son homologue américain aient prévu une rencontre bilatérale, en plus du sommet des «trois amigos», MM. Chrétien et Martin estiment tous deux que le président sortant a quelque peu les mains liées et qu'il ne pourra pas entreprendre de

grands virages politiques à quelques mois de son départ.

Les deux hommes discuteront malgré tout de sécurité, de terrorisme, d'environnement et de commerce (notamment de l'avenir du fameux Partenariat transpacifique, un accord de libre-échange multilatéral espéré par les Américains et toujours à l'étude à Ottawa). Mais chose certaine, le bois d'œuvre sera «le principal dossier à régler», car Ottawa et Washington doivent s'entendre d'ici octobre. Raymond Chrétien se montre optimiste, car «les deux gouvernements travaillent fort pour trouver une solution». S'ils y parviennent, ce sera toutefois à la dernière minute selon cet ancien ambassadeur à Washington. «Le bois d'œuvre, quand il y a une entente, ça se termine toujours à minuit moins cinq.»

La relation diplomatique entre Justin Trudeau et Barack

Obama sera brève, le premier étant arrivé au pouvoir alors que le second s'apprête à le quitter.

Bilan

Le bilan bilatéral entre les deux pays se sera donc surtout réalisé sous la gouverne de Stephen Harper. Ottawa et Washington se sont querellés — publiquement, parfois — sur le sort de l'oléoduc Keystone XL, que M. Harper voulait voir transporter le pétrole albertain vers le Texas. Mais MM. Obama et Harper ont en revanche conclu une entente importante sur la frontière: une harmonisation entre les deux pays pour favoriser la circulation des biens et des personnes, en augmentant le partage de renseignements.

«Il y a quand même eu de beaux exemples de coopération; coopération à la frontière et belle coopération dans les dossiers internationaux chauds», note Raymond Chrétien en citant les missions militaires en Afghanistan et en Libye.

Le président américain n'aura donc avec le gouvernement Trudeau qu'une relation de transition. «Ce qui va être dans l'intérêt de Barack Obama, c'est vraiment d'établir des bases pour ce que son éventuel successeur pourrait, selon lui, continuer de construire avec le Canada», indique Pierre Martin.

Entre le Mexique et le Canada, la question des visas imposés par le précédent gouvernement conservateur en 2009 sera assurément soulevée. Justin Trudeau s'est engagé à les révoquer, ces visas ayant causé un important irritant dans la relation entre le Canada et le Mexique.

Le Devoir

Des visites et des discours

Les discours de chefs d'État étrangers au Parlement ont généralement été mielleux. L'occasion de remercier le Canada de son engagement en Afghanistan, pour Hamid Karzai en 2006, de son appui contre la Russie, pour le président ukrainien Petro Porochenko en 2014, ou encore de son soutien dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, pour Nelson Mandela en 1998. Le Parlement canadien a accueilli son lot de présidents et de premiers ministres au fil des ans (55 discours depuis 1939). Certains visiteurs se sont cependant permis de subtils rappels à l'ordre à l'endroit de l'ex-premier ministre Stephen Harper. Le président français, François Hollande, avait dit s'attendre, en 2014, en vue de la Conférence de Paris sur le climat, à ce que le Canada soit «pleinement engagé» dans la lutte contre les changements climatiques. Le président mexicain Felipe Calderon avait de son côté salué en 2010 le Canada comme étant l'un des leaders mondiaux en matière de protection de l'environnement. Mais en point de presse, il avait ajouté que la planète ne pouvait «pas attendre les positions prises par les pays développés» pour imposer des cibles de gaz à effet de serre comme le faisait à l'époque le gouvernement conservateur. L'ex-président américain Bill Clinton s'était quant à lui retrouvé au pays quelques mois avant le référendum de 1995. Vantant son excellente relation avec un «Canada fort et uni», il avait du même coup pris soin d'ajouter que «l'avenir politique est, bien sûr, entre vos mains».



ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC
HONNEUR AU PEUPLE DU QUÉBEC

LES RÉCIPENDAIRES 2016 AUX GRADES DE GRAND OFFICIER (G.O.Q.), D'OFFICIER (O.Q.) ET DE CHEVALIER (C.Q.)



1^{re} rangée

Alanis Obomsawin, G.O.Q.
Louise Otis, G.O.Q. (promotion)
Serge Bouchard, O.Q.
Louise Dandurand, O.Q.
Denis de Belleval, O.Q.
Gilles Duceppe, O.Q.
Liza Frulla, O.Q.
Jean Grondin, O.Q.
Jean-Jacques Nattiez, O.Q. (promotion)
Fernand Ouellette, O.Q. (promotion)
André Parent, O.Q.
John Parisella, O.Q.
Robert Parizeau, O.Q.



2^e rangée

Lorraine Pintal, O.Q.
Violette Alarie, C.Q.
Gerald Batist, C.Q.
Jean Beaudin, C.Q.
Léopold Beaulieu, C.Q.
Mohamed Benhaddadi, C.Q.
Michel Bergeron, C.Q.
Boucar Diouf, C.Q.
Anne-Marie Dussault, C.Q.
Jacques Fortin, C.Q.
Jean-François Lapointe, C.Q.
Rakia Laroui, C.Q.
Alain Pinsonneault, C.Q.



3^e rangée

Placide Poulin, C.Q.
Dominique Rankin, C.Q.
Angèle Rizzardo, C.Q.
Hélène Sioui Trudel, C.Q.
Yves Sirois, C.Q.
Bruny Surin, C.Q.
Laure Waridel, C.Q.
Jean Wilkins, C.Q.

Le premier ministre, M. Philippe Couillard, a remis le 22 juin dernier les insignes de l'Ordre national du Québec, la plus haute distinction de l'État, aux récipiendaires de l'année 2016.



ACTUALITÉS

Les bêtes

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Plus de loup ou presque dans les Cantons de l'Est. Là comme en maints endroits, cet animal a été traqué au nom d'une peur panique venue du tréfonds du Moyen Âge.

En 1831, sous le règne de George III, une loi du Bas-Canada — en gros le Québec — statue que toute personne qui tuera un loup et qui en présentera la tête obtiendra deux livres et dix chelins, à condition qu'un juge de paix en ait d'abord fait couper et brûler les oreilles et la peau.

Entre 1850 et 1900, la pression de la chasse sur l'ensemble des animaux sauvages est telle qu'on en vient à s'inquiéter de la disparition possible de plusieurs espèces. Mais qui se soucie du loup? L'*acte pour encourager la destruction des loups* jouit d'un tel succès que l'animal meurt tout en restant vivant dans les consciences apeurées.

Une nouvelle loi contre les loups est néanmoins édictée en 1903. Ce terrible prédateur qu'est l'homme doit à nouveau présenter la tête du loup auquel il mène la guerre devant un juge de paix pour toucher cinq dollars.

Pour être bien certain d'éliminer les loups, on organisa plus tard leur empoisonnement à la strychnine, poison que l'on badigeonnait sur des carcasses jetées comme appâts. En 1962, le remarquable photographe Marcel Cognac et l'amateur de chasse Serge Deyglun publient un livre à ce propos. Pour Deyglun, comment ne pas vouloir tuer les loups puisqu'ils chassent mieux que l'homme, dans un *«spectacle atroce»* et un *«triomphe inadmissible de la férocité sur la faiblesse»*? L'homme, ce loup pour ses semblables, ne supporte aucune concurrence.

Mais où est-ce que je vous conduis à vous parler ainsi des loups? Ici: l'autre jour, je roulais à vélo sur la route régionale 212, en direction de La Patrie, le village où vécut Eva Sénécal, une de nos premières écrivaines. J'étais moins cycliste ce jour-là que simple promeneur, bien en selle sur mon vieux Marinoni, refaisant nez au vent une promenade cyclique sur les routes de mon enfance, là où mes muscles ont préservé les souvenirs de moments d'efforts et de bonheurs. Mes jambes tournaient librement au milieu de ce paysage auquel on a soustrait depuis mon enfance des rangées de vieux érables. Chacun sait que les arbres se jettent sur les automobilistes. Cela fait une raison de plus pour les couper.

Je ne regardais rien tout en regardant tout. Et vous me voyez venir. Vous vous dites: *«Nadeau a vu un loup»*.

Mais non! Pas du tout.

Je viens d'expliquer qu'il n'y a plus de loup, sauf dans les nuits noires où se jette l'imagination des enfants lorsqu'ils éprouvent le besoin d'éprouver la peur.

Non, je n'ai pas vu de loup. J'ai vu par contre un coyote de très près. Un gros coyote. La nature ayant horreur du vide, les coyotes ont pris la place des loups. Il y en a beaucoup désormais. Mais en général, ils se tiennent plutôt loin. Celui-ci a littéralement bondi devant moi. Jamais rien vu de tel. Il ne m'avait pas entendu venir, je ne l'avais pas vu surgir. Devant cet animal, je suis resté tout bête.

Pelage plutôt gris paille, parsemé ici et là de jarres noirs, tête basse, marchant vite et un peu de biais, presque à la manière d'un renard, il n'a pas demandé la permission avant de s'en retourner dans les bois, aussi vite qu'il en était sorti.

Mais à peine cet animal sauvage avait-il disparu que je me suis fait agresser par des gars qui roulaient toutes fenêtres ouvertes dans une grosse Pontiac bleue. L'homme reste bel et bien le seul loup pour l'homme. Pour l'automobiliste vrombissant et militant au volant pour la puissance des moteurs, le vélo reste un animal à abattre.

Qu'avais-je fait pour être ainsi pris à partie? Comment comprendre des injures lancées depuis une voiture qui fait exprès de menacer de vous blesser? Je n'occupais qu'une fraction de l'accotement d'une route large et déserte. Et j'y frôlais pourtant la mort au nom de la bêtise du plus fort?

Une nouvelle loi adoptée par l'Assemblée nationale exige depuis quelques jours que les automobilistes doublent les vélos à au moins 1,50 mètre. Des panneaux publicitaires ont été installés le long des axes routiers. Les vélos sont-ils les seuls à les voir?

En banlieue de Montréal, on peut lire désormais des panneaux d'un esprit tout contraire: *«T'es pas au Tour de France, t'es à Blainville!»* À en croire cette municipalité, le problème n'est pas le respect des principes du partage de la chaussée, mais la vitesse toute relative de quelques passionnés de fins engins ultralégers. Pense-t-on à mépriser ainsi n'importe lequel autre sport?

Nous avons une mentalité de bêtes sauvages à l'égard du partage de la route. Elle est à l'image de notre époque: *«Tu n'es pas à même de dominer? Alors, crève!»*

«Belle victoire de la CAQ au profit des gens de Québec», annonçait la veille de la Saint-Jean le député de Lévis, François Paradis. Le communiqué officiel du parti ne parlait de rien de moins qu'une *«grande victoire»*. De quoi s'agit-il donc? Avoir fait capoter un projet de voie réservée au transport en commun et aux véhicules électriques sur l'autoroute Laurentienne...

Pourquoi faire plus de place à des modes de transports plus propres quand il suffit de faire comme la CAQ et de prendre acte: *«le transport en commun et les voitures électriques sont à peu près inexistantes»*. Pourquoi alors les favoriser?

L'homme reste certainement l'animal le plus bête. Et il s'en trouve pour s'en féliciter.

jfn@ledevoir.com

AIDE AUX MÉDIAS

Québec fait fi de ses propres directives

PHILIPPE ORFALI

Plongés en pleine crise, les médias communautaires voient leur échapper l'une des principales formes d'aide qui leur est destinée. Alors que l'État québécois est censé investir au moins 4% de son budget publicitaire dans les journaux, radios et télévisions communautaires de la province, ceux-ci n'ont obtenu depuis 2010 qu'une fraction de cet argent, a appris *Le Devoir*.

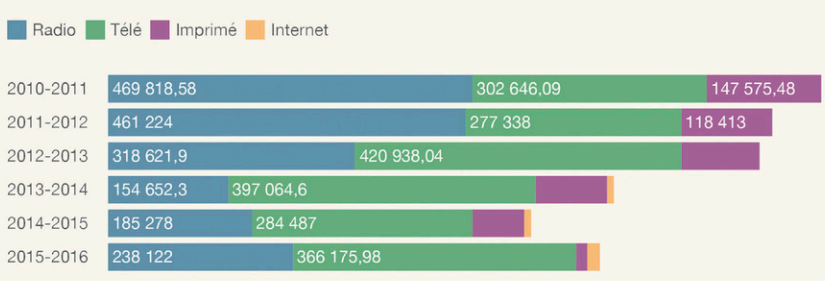
Depuis 1995, les ministères et organismes gouvernementaux québécois ont l'instruction d'investir *«un minimum de 4%»* de leur budget en placements publicitaires dans les médias communautaires. Une manne de plusieurs millions de dollars qui leur échappe toutefois, Québec ayant raté cette cible chaque année depuis 2010.

L'ensemble des ministères, agences et autres organismes ont investi à peine 2,5% de leurs budgets publicitaires dans ces médias en 2016, une part en baisse constante depuis 2011 (3,5%). Le portrait est encore plus dramatique lorsqu'on s'attarde aux ministères uniquement, la portion de la tarte publicitaire accordée aux médias communautaires ayant chuté de 2,3% en 2010 à 1,3% en 2016, après un pic exceptionnel de 4,3% en 2011.

L'imprimé particulièrement touché

Pour les journaux, la chute est encore plus dramatique, déplore Yvan Noé Girouard, directeur général de

Placement publicitaire du gouvernement dans les médias communautaires



l'Association des médias écrits communautaires du Québec. Entre 2010 et 2016, ces petites entreprises de presse ont vu les sommes payées en publicité par le gouvernement du Québec et ses agences fondre de près de 90%. *«On a reçu moins de 15 000\$ de publicité gouvernementale en 2015-2016... divisés par 87 médias écrits!»*, expose-t-il.

Directeur général de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec, Martin Bougie juge la situation tout aussi intenable pour les radios. *«Il ne s'agit pas de sommes énormes pour le gouvernement, alors que pour nous, ça peut faire toute la différence. On demande à toutes les occasions que nous avons au gouvernement de respecter la règle des 4%.»*

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC), chargé de l'application de cette politique, affirme qu'il *«veille à sensibiliser les ministères et organismes»*, en *«réitérant»* l'importance du respect de cette règle des 4%, qu'il

qualifie de *«mesure incitative»*.

Force est toutefois de constater que la *«sensibilisation»* ne suffit pas, même au MCC. Pour l'année 2015-2016, peu de dossiers ont fait l'objet de placements publicitaires communautaires, reconnaît-on. Ceux-ci *«ont davantage été faits dans des médias spécialisés ou des quotidiens, car ces publics répondaient mieux aux différents objectifs du MCC. Le MCC a effectué des choix judicieux en fonction de la clientèle à atteindre.»*

Une baisse continue

En entrevue au *Devoir*, le ministre de la Culture et des Communications, Luc Fortin, s'est défendu en soutenant que son gouvernement avait *«agi»* pour renverser la tendance. La prédecessseur de M. Fortin, Hélène David, avait notamment écrit l'an dernier à tous ses collègues du Conseil des ministres pour réitérer l'importance de respecter ce décret gouvernemental.

Or, vérification faite, la part de

publicité achetée dans les médias communautaires a baissé de 2,7 à 1,3%, depuis ce rappel à l'ordre. *«Ça démontre la pertinence de réitérer cette sensibilisation»*, répond M. Fortin.

Il rappelle que ces 4% ne représentent qu'une forme parmi d'autres d'appui financier aux journaux communautaires. *«Cette politique est toujours nécessaire, mais il faut la voir comme un complément au soutien public déjà offert.»*

«Spectateur» de la crise

Les données compilées par *Le Devoir* n'étonnent en rien Véronique Hivon, la porte-parole du Parti québécois en matière de Culture, qui talonne depuis de nombreux mois Luc Fortin et sa prédécesseur au sujet de l'impact pour les régions du Québec de la crise des médias. *«Face à la crise des médias, le gouvernement est un spectateur, juge-t-elle. On n'a aucun signal d'un début de commencement de vision de mesures pour que les médias puissent passer à travers la crise, de la part de M. Fortin.»*

Une étude commandée par la Fédération nationale des communications en début d'année montre que le Québec est l'un des endroits en Occident où l'aide publique aux médias est la moins élevée. L'État verse ici environ 3\$ par an et par habitant par rapport à 5\$ aux États-Unis, 18\$ au Royaume-Uni et 92\$ en Finlande.

Le Devoir



ANDREW CABALLERO-REYNOLDS AGENCE FRANCE-PRESSE

Keystone XL: TransCanada veut faire payer leur refus aux États-Unis

TransCanada réclame au gouvernement américain plus de 15 milliards de dollars en dédommagement pour son refus d'autoriser le projet d'oléoduc Keystone XL. L'entreprise de Calgary a déposé une demande officielle d'arbitrage vendredi auprès du Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements de l'ALENA. En novembre dernier, la décision de Barack Obama de rejeter le projet avait réjoui les environnementalistes (notre photo), et soulevé l'ire des républicains. Dans l'argumentaire présenté dans sa requête, TransCanada allègue que le gouvernement américain a démontré à plusieurs reprises que l'oléoduc Keystone XL n'aurait pas d'impact négatif sur les émissions de gaz à effet de serre. Selon elle, le refus du gouvernement Obama était motivé par des raisons politiques et allait à l'encontre de la façon de faire pour approuver ou décliner un projet de ce type.

DIRECTION DU PQ

Lisée et St-Pierre Plamondon officiellement en lice

PHILIPPE ORFALI

C'était au tour des candidats à la direction du Parti québécois Jean-François Lisée et Paul St-Pierre Plamondon de lancer officiellement leurs campagnes respectives, dimanche. Tandis que le premier a abondamment évoqué ses convictions souverainistes dans son discours, le second s'est davantage attardé à la lutte contre l'*«austérité libérale»* et à la nécessité pour le PQ de regarnir ses rangs.

M. Lisée avait choisi de lancer sa campagne dans sa ville natale, Thetford Mines, tandis que c'est devant la permanence du PQ, avenue Papi-neau à Montréal, que M. St-Pierre Plamondon a fait son entrée en scène. Si le député de Rosemont a déjà dépassé les 1500 signatures nécessaires et versé les 20 000\$ exigés par la formation d'ici à la fin août, l'avocat et auteur de l'essai *Les orphelins politiques* a pour sa part reconnu qu'il lui restait toujours à amasser les fonds nécessaires.

Dans son discours, M. Lisée a notamment fait

allusion à ses convictions souverainistes, qui sont devenues de plus en plus fortes au fil du temps. Il a expliqué qu'elles l'ont poussé à en arriver à un grand constat. *«Je me suis dit que l'expérience québécoise ne peut être complètement admirable que si elle se libère de ses sabots de Denver que sont l'appartenance au Canada, le compromis constant»*, a-t-il martelé.

Dans un même élan, il a indiqué que *«la chose la plus porteuse, la plus libératrice»* pour le Québec serait de devenir *«son propre patron»*.

La fin de l'austérité

Il a été très peu question d'indépendance dans les discours de Paul St-Pierre Plamondon, qui a affirmé qu'il était *«primordial»* pour le PQ et le Québec de *«retrouver»* leurs valeurs sociales-démocrates. *«On va revenir aux valeurs traditionnelles du PQ, a-t-il promis. Parce que l'héritage de René Lévesque a été trahi ces dernières années.»*

«Il faut se ressaisir et reconnecter le PQ aux Québécois.»

Celui qui se fait surnommer «PSPP» s'est engagé à être à l'écoute de la population, notamment dans l'élaboration de sa plateforme politique. Il est ainsi possible de se prononcer sur différents aspects de celle-ci au moyen d'une application mobile mise en ligne dimanche.

L'ex-députée Suzanne Tremblay a elle aussi pris la parole afin de soutenir le candidat, qui se présente contre les ex-ministres Martine Ouellet, Alexandre Cloutier et Jean-François Lisée pour succéder à Pierre Karl Péladeau. *«C'est très rare au PQ qu'on voit [aussi] peu de cheveux blancs dans une foule. Je suis très fière. Je souhaite que cela suscite de l'adhésion»*, a-t-elle déclaré.

L'ancienne élue a déploré la tenue de seulement deux débats dans la présente course, jugeant qu'il aurait été préférable pour le bien du parti d'en organiser davantage. Le prochain chef du PQ sera élu en octobre prochain.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

ACTUALITÉS

La diversité sexuelle au gouvernement n'est pas une priorité, juge la ministre Vallée

L'absence de diversité sexuelle au sein des troupes libérales ne constitue pas un problème aux yeux de la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée. Cette dernière mène en ce moment une consultation sur la lutte contre l'homophobie et la transphobie et insiste sur l'importance d'inclure des membres de la communauté LGBTQ (lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer) dans toutes les sphères de la société.

« Je ne pense pas qu'il faut voir des problèmes là où il n'y en a pas », tranche celle qui vient de faire adopter la loi 103 donnant aux enfants et adolescents le droit de changer d'identité sexuelle, sans intervention chirurgicale. La présence d'élus gais au caucus libéral n'est pas vraiment nécessaire pour inciter le gouvernement à mieux défendre les droits de cette communauté, selon elle. « On n'a pas besoin nécessairement d'être de la communauté pour être aux côtés de la communauté », a commenté la ministre Vallée au cours d'un entretien avec La Presse canadienne.

L'important, à ses yeux, n'est

« On n'a pas besoin nécessairement d'être de la communauté pour être aux côtés de la communauté »

Stéphanie Vallée, ministre de la Justice

donc pas tant pour le gouvernement de faire élire des députés libéraux gais, mais de se poser en « allié » de la communauté LGBTQ.

S'il n'y a aucun élu libéral issu de ces minorités, c'est simplement en raison « d'un concours de circonstances », selon la ministre, qui poursuivra sa consultation jusqu'en septembre avant de déposer son plan d'action 2017-2022 l'hiver prochain.

Aucun des 27 ministres du gouvernement Couillard ne se dit, publiquement du moins, gai, lesbienne, bisexuel ou transgenre. Le même constat s'applique aux 71 députés formant le caucus libéral. En 2012, le gouvernement péquiste de Pauline Marois comptait trois ministres ouvertement homo-

sexuels: Réjean Hébert, Sylvain Gaudreault et Agnès Maltais. Le PQ a aussi eu un chef, André Boisclair, qui ne cachait pas son orientation sexuelle. D'autres avant eux avaient ouvert la voie, dont André Boulerice et Claude Charron.

Dans le document préparé en vue d'alimenter la consultation, la ministre Vallée plaide en faveur d'une plus grande ouverture à la diversité sexuelle, par l'inclusion des homosexuels et autres membres de la communauté LGBTQ dans toutes les sphères de la société.

« Coming out » utiles

La ministre reconnaît cependant que tous les « coming out » de personnalités publiques ou de politiciens « constituent des

modèles positifs pour les jeunes et tous ceux et celles qui ont des craintes ». Elle insiste pour dire que les gais et autres membres de la communauté LGBTQ sont bienvenus et bien présents dans l'équipe libérale, tant dans les instances du parti que dans les cabinets ministériels. Notamment, de nombreux militants de la commission jeunesse du PLQ « sont issus de cette diversité », et « c'est beau de les voir », dit-elle.

Selon elle, la députée de Québec solidaire Manon Massé, ouvertement lesbienne, n'a pas été élue pour son orientation sexuelle, mais pour son engagement personnel et son militantisme. M^{me} Massé est députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, où se trouve le quartier gai de Montréal. Elle note aussi que, contrairement à M^{me} Massé, « pour toutes sortes de considérations personnelles, il y a des gens qui font le choix de ne pas affirmer ou de ne pas déclarer publiquement leur orientation sexuelle », et qu'il faut respecter ce choix.

La Presse canadienne

RÉMUNÉRATION

De plus en plus de médecins s'estiment lésés

PATRICE BERGERON à Québec

Les médecins omnipraticiens sont de plus en plus nombreux à contester leur rémunération: les demandes de révision à la hausse ont bondi de 55% sur trois ans, entre 2012-2013 et 2014-2015.

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) affirme ne pas pouvoir fournir d'explication sur la recrudescence des contestations des médecins. Cela peut notamment être attribuable à des changements aux ententes de rémunération des médecins, qui « bougent toujours », a commenté la porte-parole, Caroline Dupont, dans une entrevue téléphonique. « On ajoute des choses, on enlève des choses, ce sont des choses très administratives », a-t-elle déclaré.

Toutefois, la Régie a fait le relevé des motifs principaux des demandes de révision des médecins: refus de paiement à la suite de contrôles systémiques; contestation de l'application ou de l'interprétation des ententes de rémunération; erreurs de facturation; services requérant une évaluation médicale à l'appui de notes cliniques ou autres documents fournis; et enfin, contestations à la suite de récupérations effectuées par la Régie après une analyse de la facturation, une enquête, une surveillance ou des contrôles après paiement.

Chasse à la surfacturation

Des données récoltées par La Presse canadienne révèlent que la RAMQ a dû traiter 5592 demandes de révision de facturation en 2014-2015 provenant des omnipraticiens. A titre de comparaison, la RAMQ avait dû en traiter 3609 en 2012-2013, soit une hausse de 55%. La hausse entre 2012-2013 et 2013-2014 (5855 requêtes) avait été encore plus marquée, à 62,2%.

Mais les requêtes des médecins omnipraticiens se sont retournées plus souvent contre eux. La RAMQ a récupéré davantage d'argent dans les processus de révision qu'elle n'en a versé.

En 2012-2013, pour un total de 263 730\$ recouvrés par les médecins omnipraticiens en révision, la Régie a en contrepartie récupéré un peu plus

55 %

C'est l'augmentation en trois ans du nombre d'omnipraticiens qui ont demandé une révision à la hausse de leur rémunération.

d'un million de dollars. De même, deux ans plus tard, les omnipraticiens contestataires ont pu obtenir 390 555\$ de plus que ce qui leur avait été payé initialement, mais la RAMQ en a profité pour récupérer 1,44 million de dollars qui avaient été surfacturés.

Les données pour 2015-2016 ne sont pas encore accessibles, puisque les médecins ont jusqu'à trois mois après la fin de l'année financière, le 31 mars, pour acheminer leur demande.

Chez les spécialistes, la hausse des demandes de révision est beaucoup plus modérée. De 2012 à 2015, leur nombre est passé de 10 664 à 11 317, soit une hausse de 6,1%. Par contre, entre l'exercice de 2012-2013 et celui de 2013-2014, les demandes avaient bondi de près du quart (23,3%), pour atteindre le sommet de 13 154, et ensuite redescendre à 11 317.

Encore une fois, la RAMQ a récupéré des sommes plus élevées que ce qu'elle a dû verser de plus à certains spécialistes après révision. En 2012-2013, ces derniers ont pu toucher 2,24 millions de plus, mais la Régie a fait main basse sur 3,26 millions. En 2014-2015, les demandeurs de révision ont encaissé près de 2,2 millions supplémentaires, mais la RAMQ a récupéré près de 4 millions.

Dans son rapport de novembre dernier, la vérificatrice générale, Guylaine Leclerc, avait relevé la « complexité d'application des modalités de rémunération convenues avec les fédérations médicales ». « La façon dont les enveloppes budgétaires globales ont été conçues et administrées par le ministère de la Santé et des Services sociaux ne permet pas une gestion économique et transparente des fonds alloués à la rémunération des médecins », avait-elle écrit.

La Presse canadienne

MONTREAL

L'épicerie Milano fermée après un incendie

Le feu aurait été causé par un mégot de cigarette abandonné dans un pot de fleurs

FLORENCE SARA G. FERRARIS

La célèbre épicerie Milano restera fermée pour une durée indéterminée. Frappé par un incendie samedi après-midi, le commerce du boulevard Saint-Laurent dans la Petite-Italie, à Montréal, doit maintenant composer avec d'importants dommages, tant au niveau du commerce qu'aux étages supérieurs du bâtiment.

Le brasier aurait pris naissance dans un pot de fleurs déposé sur une terrasse installée sur le toit du garage situé à l'arrière du bâtiment, puis s'est propagé vers les logements des étages supérieurs. « C'est un accident, explique Ian Ritchie, chef aux opérations du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM). C'est sans doute quelqu'un qui a essayé d'éteindre sa cigarette là. L'été, ça arrive très souvent. On reçoit entre quatre et six appels par jour pour ce genre d'incident. »

Locataires évacués

Le feu qui a endommagé la mythique épicerie italienne a nécessité l'intervention de 120 pompiers. Ces derniers ont mis près de trois heures pour maîtriser les flammes. Au cours de l'intervention, deux d'entre eux ont été blessés et transportés à l'hôpital. Il s'agit toutefois d'incidents mineurs, selon le SIM.

Au total, huit locataires des logements ont dû être évacués. Ces derniers ont été pris en charge par la Croix-Rouge.

Dommages importants

Le plus gros des dégâts est concentré dans les étages supérieurs, là où l'incendie s'est déclaré. Au rez-de-chaussée, où se trouvent les locaux du commerçant, la section charcuterie qui constitue le cœur du magasin est en piteux état. Les plafonds ont notamment cédé. « Ce n'est pas une perte totale, note toutefois



DAVID AFRIAT LE DEVOIR

Mario Zaurrini, copropriétaire de la mythique épicerie montréalaise Milano, s'est dit déterminé à rouvrir rapidement. Le gros des dommages est concentré aux logements des étages supérieurs.

Ian Ritchie du SIM. Dans l'épicerie, les dommages sont surtout dus à la fumée et à l'eau. Ils devraient être en mesure de reconstruire. »

Au lendemain de l'incendie, Mario Zaurrini, un des propriétaires de Milano, assurait qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour rouvrir boutique rapidement. « Milano ne mourra pas », a-t-il assuré dans une entrevue accordée à Radio-Canada. Il a rappelé que son commerce emploie 77 personnes qui sont aujourd'hui sans travail. « Je veux tout faire pour qu'ils [puissent revenir] au commerce le plus vite possible », a-t-il ajouté.

Travaux majeurs

Déjà, un entrepreneur en construction était sur les lieux samedi pour prendre le pouls du travail à venir. Les

propriétaires devront refaire construire le toit, les planchers, l'éclairage. D'importants travaux de nettoyage et de désinfection devront également être faits pour s'assurer que tout est en règle. Selon Mario Zaurrini, une bonne partie des stocks, viciée dans l'incendie, devra être remplacée. Impossible toutefois pour lui de dire quand l'épicerie

rouvrira ses portes. Des inspecteurs municipaux en salubrité alimentaire devraient inspecter les locaux dès lundi.

L'épicerie a pignon sur rue depuis 1954. Ouverte à l'époque par Vincenzo Zaurrini, l'entreprise familiale a été reprise par ses enfants en 2011.

Le Devoir

Travailleur électoral à 16 ans ?

Si tout se passe comme le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) le souhaite, les jeunes de 16 et 17 ans pourraient avoir le droit de travailler lors des prochaines élections provinciales. Selon Radio-Canada, Pierre Reid estime que ces futurs électeurs sont aussi qualifiés que les adultes pour occuper les postes de préposé à la liste électorale, de préposé à l'accueil ou de préposé à l'information et au maintien de l'ordre. Le DGEQ devra faire modifier la Loi électorale qui stipule que seules les personnes ayant la qualité d'électeur peuvent travailler lors des élections. La ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Rita de Santis, s'est dite ouverte à l'idée. Cette modification ne pourra toutefois se faire qu'avec l'appui de tous les partis reconnus à l'Assemblée nationale.

Le Devoir

Canadienne détenue en Iran : premiers détails

La professeure de l'Université Concordia emprisonnée en Iran ferait l'objet d'une enquête pour avoir pris part à des activités féministes et pour des questions de sécurité. La famille de Homa Hoodfar a indiqué qu'une annonce faite vendredi par le procureur public à Téhéran soulignant la nature de l'enquête constituait les premiers indices des motifs de l'arrestation de la femme âgée de 65 ans, le 6 juin. La famille ignore si M^{me} Hoodfar est accusée d'un crime. L'enseignante de l'établissement universitaire montréalais est une anthropologue ayant mené des recherches sur les femmes musulmanes dans plusieurs régions du monde. M^{me} Hoodfar était arrivée en Iran au début de février.

La Presse canadienne

Résultats des tirages du : 2016-06-25									
 649	04	05	06	30		02	03	04	14
	08	39	42	compl.		07	13	29	compl.
Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$									
+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$									
52710555-01									
Extra 5770284									
Résultats des tirages du : 2016-06-24									
	02	17	22	24	26	42	48	06	
	COMPL.								
Prochain gros lot (approx.) : 20 000 000 \$									
3048923									
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.									



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ÉDITORIAL

SÉRIE « BOUILLON DE CULTURE »

Préserver ce que nous sommes

Le Devoir a joué son rôle d'animateur du débat d'idées avec sa série « Bouillon de culture », dans laquelle dix personnalités ont esquissé les contours d'une politique culturelle idéale. L'heure est au bilan.

La politique culturelle du Québec n'a pas été dé-poussiérée depuis son adoption en 1992, à une époque où Internet était une invention récente, in-comprise et sous-utilisée. Le téléphone portable, de la taille et de l'apparence d'une brique, était un produit de luxe, ne servant qu'à parler. C'est une chance que cette politique n'ait pas été révisée plus tôt. Si le gouvernement avait tenu l'exercice ne serait-ce qu'il y a quatre ans, la politique aurait déjà des allures ringardes et ri-golotes. Le monde des communications a changé à la vitesse du binaire.

Les auteurs de la prochaine politique culturelle devront avoir une conscience aiguë de l'obsolescence programmée des orienta-tions, une conséquence inéluctable de la vélocité des mutations technologiques. C'est pourquoi il faudra s'en te-nir à l'essentiel: préserver ce que nous sommes.

Ce qui était vrai en 1992 l'est encore en 2016. La culture et l'art sont « des facteurs de cohésion d'une société et de son humanisation », pour re-prendre les mots de Liza Frulla, qui signait la pré-face de la politique, en 1992, à titre de ministre de la Culture. Elle siège aujourd'hui au comité qui conseillera le ministre titulaire, Luc Fortin.

Il importe de protéger et de valoriser la langue et la culture françaises, dans le respect de la mi-norité anglophone et des Premières Nations. La langue est le liant de la culture, qui est à son tour le miroir d'un peu-ple. Langue, culture et technologie sont intimement liées.



BRIAN MYLES

◆ ◆ ◆

Au cours des vingt-cinq dernières années, le Québec a accompli des progrès spectaculaires pour accroître l'offre culturelle et faire rayonner le talent de nos artistes à l'étranger.

L'effet pervers de cette politique aura été de favoriser un peu trop les producteurs et les diffuseurs de contenus, au détriment des créateurs, et d'avoir encouragé le divertissement beaucoup plus que la culture.

Les principaux moteurs de ce Québec en perpétuelle ébullition, nos artistes, sont les moins bien traités de la chaîne, hormis quelques grandioses exceptions. L'éditeur empoche plus que son auteur, le producteur davantage que son réalisateur et ainsi de suite.

Ces iniquités de traitement seraient plus faciles à justifier dans une économie de libre marché, au sein de laquelle les producteurs se verraient récompensés pour la prise de risque. Ce concept est plutôt théorique puisque l'industrie culturelle québécoise dépend des subventions et des crédits d'impôt.

Un comédien gagne environ 10 000\$ par année, rappelle l'homme de théâtre Michel Marc Bouchard dans notre série. Au sein de l'Union des artistes, sept membres sur dix touchent moins de 16 000\$ par année.

L'amélioration des conditions de vie des artistes était pourtant l'un des principaux objectifs de la politique de 1992. A ce chapitre, les résultats sont en demi-teinte.

◆ ◆ ◆

Les dépenses par habitant en culture sont déjà plus élevées au Québec que n'importe où au Canada. Ce poste budgétaire repré-sente environ 1% des dépenses de programmes du gouvernement. Il y a moyen de faire mieux.

L'Etat ne pourra sous-traiter le financement de la culture aux di-vers publics et aux mécènes, même si l'action de ces derniers est la bienvenue. Il ne pourra abdiquer cette responsabilité, aussi im-portante que l'éducation ou la santé, sous peine de renier le projet collectif de la nation québécoise.

L'enjeu est encore plus important aujourd'hui, alors que les mé-dias numériques rendent pratiquement impensable l'idée même de vivre de son art. Si l'Etat est sérieux dans sa volonté de permet-tre aux artistes de toucher une rétribution juste pour leur création, il devra faire un contrepois à l'éthique libertarienne des entre-prises de la Silicon Valley, en les amenant à financer la production originale de contenus nationaux.

L'industrie culturelle québécoise arrive à peine à maturité qu'elle est attaquée dans ses fondements par ces médias numé-riques que ne connaissent ni frontières ni d'autre langue que l'an-glais. Ils ont mis la main sur la partie payante de la relation entre un créateur et son public.

Dans ce nouveau monde, l'essor et la vitalité de la culture québé-coise ne se mesureront pas seulement à la qualité des infrastruc-tures de diffusion, à la rentabilité, aux cotes d'écoute, aux ventes à la billetterie, etc.

Il faudra se soucier davantage du maintien et de la croissance de la diversité et la pluralité des pratiques culturelles, à l'ombre des géants.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
Rédactrice en chef LUCE JULIEN
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

À droite, le Brexit !

Nonobstant la boutade de Bernard Lan-dry (« *l'indépendance se fera par en avant* »), les souverainistes québécois ont toujours cru que leur projet de social-démocratie s'épanouirait à gauche plutôt qu'à droite. Aussi est-il surprenant de voir les chefs de file du mouvement souverai-niste se réjouir sans réserve du Brexit, un projet porté par le parti d'extrême droite UKIP et par la frange la plus à droite du Parti conservateur, un projet répudié par les syndicats britanniques et par le peuple écossais, et dont le succès tient largement aux excès démagogiques des Boris John-son, Michael Gove et autres Nigel Fa-rage. D'autant plus surprenant qu'il y a trois mois à peine, lorsque Marine Le Pen, l'émule française de Nigel Farage, nous rendit visite et témoigna sa sympat-hie pour le mouvement souverainiste québécois, ces mêmes chefs de file lui tournèrent le dos sans vergogne, la ju-geant politiquement infréquentable.

Paul Dionne
Pointe-Claire, le 26 juin 2016

L'effet Martine Ouellet dans Rimouski

La veille de la fête nationale des Québé-cois, Martine Ouellet a déposé officielle-ment son bulletin de candidature à la che-fferie du Parti québécois. Plus de 2200 per-sonnes ont signé son bulletin un peu par-tout au Québec. Ici, à Rimouski, ce sont plus de 30 membres qui ont répondu à l'appel en quelques heures. Plusieurs per-

sonnes ont également choisi de rejoindre les rangs du PQ dans la circonscription afin de soutenir la candidature de M^{me} Ouellet. Ses propositions en matière de politique culturelle, environnementale, sociale ou économique et son désir de re-donner voix aux travailleurs (nous tous!) sont particulièrement rassembleurs, por-teurs d'espoir.

Mais au-delà de ces divers engage-ments, c'est d'abord et avant tout sa dé-marche claire et assurée vers l'indépen-dance du Québec qui nous appelle. Nous sommes nombreux à croire que la clarté du message et la conviction du messager sont gages de réussite. Et, tout comme Martine Ouellet, nous sommes convain-cus que seul un Québec indépendant pos-sèdera tous les outils nécessaires pour mener à bien la destinée du peuple québé-çois. Au cours des prochaines semaines, nous serons des milliers de Québécois à militer activement afin de soutenir la can-didature de Martine Ouellet. Nous pour-suivrons ainsi collectivement notre inlas-sable travail pour enfin assumer ensemble notre indépendance.

Alain Dion, ancien président du PQ Rimouski
François Simard, ancien membre du comité exécutif du PQ Rimouski
Rimouski, le 23 juin 2016

Fête nationale : l'obsolescence programmée

Fête nationale dans la capitale, 22 h 30. Après avoir passé deux séries de barrières de sécurité, nous arrivons sur le site. Le

spectacle tire à sa fin. Nous avons droit à un magnifique feu de la Saint-Jean... sur des écrans de télévision. Au début, nous avons cru à une blague... Apparemment, la Ville de Québec ne tient pas à respecter cette tradition millénaire.

Le spectacle se termine. Des dizaines d'artistes s'embrassent sur scène, comme s'ils venaient d'accomplir quelque chose de grandiose. Pourtant, voilà une perfor-mance qui ne passera certainement pas à l'histoire.

C'est ensuite que la situation commence à se détériorer à une vitesse jamais atteinte. Un DJ fait son entrée sur scène en nous of-frant une musique de club plutôt horrible. Autour de nous, tout le monde se regarde avec confusion: il est 23 h, le spectacle est-il déjà terminé? Il n'y a pas d'autres artistes qui viennent jouer sur scène? En l'espace de quelques minutes, des milliers de jeunes motivés qui souhaitaient fêter en-semble leur fierté d'être québécois pour une seule soirée dans l'année quittent les plaines d'Abraham. Il y a à peine quelques années, de solides groupes s'alignaient sur scène jusqu'à 3 h du matin pour offrir une performance digne de ce nom.

Cette année, les journalistes ont rapporté le faible nombre de participants à la fête dans la capitale. Inutile de se demander pourquoi. Des organisateurs qui pensent davantage au rendu télévisé du spectacle qu'aux gens sur place, des politiques de sé-curité digne des aéroports et un spectacle qui termine à 23 h; on cherche littérale-ment à saboter la fête nationale. J'ai eu honte d'être québécois.

Frédéric Lavoie
Québec, le 25 juin 2016

LIBRE OPINION

Ce qui est mauvais dans le parlementarisme britannique

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

Ancien président de l'Assemblée nationale et ancien ministre de la Réforme des institutions démocratiques

Pour Sébastien Ricard et ses cosignataires (« Une course à la chefferie sans Nous? », *Le Devoir*, 22 juin), les candidats à la chefferie du PQ devraient s'intéresser aux failles du parlementarisme britannique, qui perpétue la domination d'une minorité sur la majorité. Je suis totalement d'accord avec eux, mais je me sens l'obligation de mettre les points sur les i et les barres sur les t.

Essentiellement, il y a trois accrocs démocratiques majeurs dans notre parlementarisme hé-rité du colonialisme anglais: un mode de scrutin « démocratiquement infect », comme le disait René Lévesque; un pouvoir excessif accordé aux pre-miers ministres devenus des monarques élus gouvernants sans l'appui de la majorité du peuple et au détriment de ses représentants élus; l'ab-sence de légitimité de l'ensemble de nos institu-tions politiques jamais soumises à l'approbation populaire.

Le mode de scrutin dont on conteste la valeur et la légitimité depuis au moins 1907 déforme presque toujours la volonté populaire en empê-

chant la pluralité réelle choisie par les citoyens d'exister au sein de l'Assemblée des représentants du peuple, tout en conduisant en général à la créa-tion de majorités parlementaires qui ne reposent que sur une minorité populaire. Ainsi, les résultats électoraux déformés et l'absence d'une règle juri-dique quelconque obligeant un gouvernement à représenter une majorité citoyenne, comme c'est le cas à l'issue d'élections présidentielles, font en sorte que la légitimité démocratique est presque toujours absente. C'est déjà ce que déplorait Louis-Joseph Papineau en décembre 1867, au mo-ment de livrer son testament politique devant les membres de l'Institut canadien de Montréal.

Un monarque élu

D'autre part, l'absence réelle de séparation des pouvoirs législatif et exécutif, comme c'est aussi le cas dans les régimes présidentiels, fait en sorte que le pouvoir est très concentré entre les mains d'une seule personne, le premier ministre, de-venu en quelque sorte un monarque élu. Pour-tant, à l'origine, le parlementarisme britannique est né d'une volonté de limiter l'absolutisme du pouvoir royal et ses abus fréquents. Toutefois, à partir du moment où les souverains ont abdiqué leurs pouvoirs au profit de « leur » premier minis-

tre, la dynamique absolutiste n'a cessé de se réin-staller. Si l'on ajoute à cela les lignes de partis ri-gides et le fait que les ministres soient issus des rangs de la majorité parlementaire, ce qui favorise la soumission des députés à leurs chefs, on se re-trouve avec une dévalorisation majeure de la dé-mocratie représentative au service des citoyens. Trop souvent, les élus servent leur parti avant leurs électeurs! Les députés sont trop souvent des plantes vertes et des machines à voter selon les diktats des chefs.

Enfin, il est vrai de dire que le peuple du Qué-bec ne s'est jamais prononcé sur son régime poli-tique et son système électoral. Les Pères de la Fé-dération canadienne ont d'ailleurs refusé en 1866 la demande d'Antoine-Aimé Dorion, chef du Parti rouge (libéral) de tenir un référendum sur le pro-jet d'Acte d'Amérique du Nord britannique! La seule fois où il y a eu un exercice de réflexion et de consultation populaire sur nos institutions dé-mocratiques ce fut en 2002 et 2003, à l'occasion des États généraux sur la réforme des institutions que j'ai eu l'honneur de déclencher et de préparer à titre de ministre de Bernard Landry.

Aux élections générales qui ont suivi, en avril 2003, tous les chefs de parti avaient alors pro-mis que ce scrutin serait le dernier avec le mode

actuel et que d'autres changements interven-draient. Malheureusement, tous ont renié leur pa-role par la suite. Certes, il y a bien eu un avant-pro-jet de loi sur un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire semblable à celui qui a été instauré en Écosse, suivi d'une consultation par une commission parlementaire spéciale de dépu-tés et de citoyens spécialement choisis à cette fin. Cependant, Jean Charest n'a jamais permis qu'un projet de loi soit déposé par la suite, comme il l'avait promis solennellement. Un avis a plutôt été demandé au Directeur général des élections sur la faisabilité du projet. En 2007, un an après le man-dat confié, le DGE émettait un avis très favorable et proposait des pistes de solution. Son rapport a été enterré par tous les partis! Pourtant, tout est là, presque prêt à être mis en place.

Quant aux autres recommandations du Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, présidé par Claude Bélard, ancien grand patron du Mouvement Des-jardins, elles ont toutes été reléguées aux ou-bliettes par les monarques élus qui se sont suc-cédé sur le trône du premier ministre, y compris celle proposant la dotation d'une constitution prop-re pour la population québécoise et approuvée par celle-ci.

IDÉES



TONY KARUMBA AGENCE FRANCE-PRESSE

Dirigeants africains lors d'un sommet de l'Union africaine, l'an dernier à Addis-Abeba, en Éthiopie

RELATIONS DIPLOMATIQUES

Si le Canada est de retour, ce n'est certainement pas en Afrique

JEAN-LOUIS ROY

Montréal

Conduite par une bonne demi-douzaine de ministres, de la Coopération internationale au Patrimoine, du Commerce international à l'Environnement, la révision de la politique extérieure du Canada est en chantier. Elle vise notamment l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité, privilège qui a été refusé au pays par la communauté internationale sous le gouvernement Harper. Cet objectif est inatteignable sans l'appui des Africains.

«*Canada is back*», répète le premier ministre Trudeau sur toutes les tribunes internationales. Pas encore, Monsieur le Premier Ministre, pas encore... pour les Africains!

La relation du Canada avec les 54 pays du continent est au plus bas depuis que le Canada s'est intéressé pour la première fois à l'Afrique dans les années 1960-1970. Il faudra des initiatives considérables pour restaurer cette relation qui a bien servi le Canada depuis un demi-siècle. On pense notamment à ces initiatives:

Affirmation solennelle de la priorité que le Canada accorde à sa relation avec le continent africain.

Enrichissement du réseau de représentations diplomatiques canadiennes sur le continent par l'ouverture d'ambassades assurant une couverture étendue et active sur l'ensemble du continent.

Mise à niveau des conditions de circulation des citoyens de l'Afrique vers le Canada pour que les étudiants, les chercheurs, les artistes, les financiers et les commerçants obtiennent les visas dont ils ont besoin pour venir au pays grâce à un système équitable, fluide et prévisible. Toutes ces conditions sont inexistantes aujourd'hui.

Visite du premier ministre Trudeau dans les pays locomotives du continent ou accueil de leurs dirigeants à Ottawa, individuellement ou regroupés, à l'occasion d'un sommet Canada-Afrique. En Afrique subsaharienne, ces pays locomotives sont l'Afrique du Sud et le Nigeria, la Côte d'Ivoire, qui compte pour près de 50% du PIB de l'Afrique de l'Ouest, le Sénégal qui est un allié fidèle du pays, le Cameroun, où sont domiciliées près de 60% des premières entreprises de l'Afrique centrale, le Kenya et l'Éthiopie, qui sont les forces économiques de

l'Afrique de l'Est.

Mise en place d'une coopération totalement renouvelée qui fait certes sa place à l'indispensable aide humanitaire, mais privilégie l'investissement en lieu et place des programmes sirupeux d'aide publique qui ne créent rien de durable. L'Afrique a urgemment besoin d'investissements pour doubler ses rendements agricoles, obtenir sa part de la production industrielle globale et tirer bénéfice de l'économie numérique. Elle n'a pas besoin du millième séminaire sur le développement, mais sur ce continent dont la population doublera dans l'avenir prévisible, elle a besoin d'énergie, de transport, de formation. Elle a besoin de partenariats productifs aux résultats mesurables et durables.

Proposition de négociation d'accords commerciaux de libre-échange avec chacune des cinq communautés économiques régionales africaines et lancement de ces négociations avec les communautés intéressées.

«*Canada is back*»: pourquoi le premier ministre Trudeau n'irait-il pas le proclamer devant les chefs d'État et de gouvernement réunis au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba et l'illustrer par une offre de partenariat susceptible de revivifier la relation Canada-Afrique?

ASIE

Quel impact aura l'adhésion de l'Inde et du Pakistan à l'Organisation de coopération de Shanghai?

TOLGA BILENER

Enseignant-chercheur
à l'Université Galatasaray à Istanbul

Les yeux de l'opinion publique mondiale sont tournés vers les résultats du référendum de Brexit ou les développements du Moyen-Orient. Cependant, un autre événement ayant le potentiel de modifier profondément la structure sécuritaire du continent asiatique s'est déroulé aussi la semaine dernière. L'adhésion de l'Inde et du Pakistan à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), lors du sommet de Tachkent, en Ouzbékistan, les 23 et 24 juin, nous pousse à réfléchir sur les équilibres géopolitiques de l'Asie.

Ces deux pays, jusqu'ici observateurs au sein de cette organisation, avaient fait leur demande d'adhésion il y a une dizaine d'années. Les deux puissances majeures au sein de l'OCS, soit la Russie et la Chine, ont apparemment décidé que le temps de les accueillir est enfin venu.

L'origine de l'OCS remonte aux années 1990, quand la Russie, la Chine et quatre républiques ex-soviétiques de l'Asie centrale ont décidé de se rencontrer de façon informelle mais régulière afin de parler sur la coopération sécuritaire et économique. Avec l'accès au pouvoir de Vladimir Poutine en Russie

en 1999, les choses se sont accélérées, et l'OCS a officiellement vu le jour en 2001.

Cet élargissement est probablement la décision la plus importante que l'OCS a prise depuis. Toutes les puissances nucléaires du continent asiatique (à l'exception de la Corée du Nord) sont désormais réunies au sein d'une même organisation de sécurité.

Contrebalancer l'OTAN

Il y en a qui disent que l'Organisation de coopération de Shanghai est l'OTAN asiatique. Bien sûr, cette organisation n'est pas encore comparable à l'Alliance atlantique. La Chine ou la Russie n'ont jamais parlé d'une éventuelle intention de transformer l'OCS en une alliance militaire à proprement parler. Pourtant, Moscou et Pékin insinuent de temps à autre que l'OCS a le potentiel de contrebalancer l'OTAN, si ses membres décidaient de le faire.

L'OCS a jusqu'à maintenant donné l'impression d'une organisation biciphale, la Russie insistant sur l'aspect sécuritaire, et la Chine sur le potentiel économique. Avec l'adhésion de deux puissances asiatiques supplémentaires, l'OCS peut devenir encore plus compliquée à gérer. En fait, la Chine a longtemps refusé de laisser entrer l'Inde dans l'OCS; mais finalement c'est la Russie qui a eu gain de cause, dans l'espoir de réduire l'influence chi-

noise au sein de l'organisation. En échange, la Chine a obtenu l'adhésion simultanée du Pakistan, pays avec lequel Pékin entretient des relations traditionnellement proches.

Il est connu que l'Inde et le Pakistan ont des relations compliquées, marquées par des guerres successives et la question de Cachemire qui reste à ce jour non réglée. Il est difficile de prévoir si leur accession à l'OCS leur offrira une occasion de se rapprocher, ou bien si cela va simplement transformer l'OCS en une organisation complètement ingérable, dépourvue de tout objectif commun.

Il est également difficile de dire comment l'Inde va pouvoir concilier son adhésion au sein de l'OCS avec sa politique de rapprochement sécuritaire avec les États-Unis. En plus, l'Inde s'est montrée toujours inquiète de l'expansion du «collier de perles» chinois, c'est-à-dire du réseau de bases navales de la Chine sur les rives de l'océan Indien. Une entente en matière sécuritaire entre New Delhi et Pékin reste donc assez difficile à obtenir.

Cependant, les membres de l'OCS n'auront pas trop de difficultés à trouver un ennemi commun, malgré leurs divergences: le terrorisme islamiste. Cette menace occupe une place importante dans les discours politiques de ces pays et peut offrir un terrain de coopération, en renforçant la cohésion interne de l'OCS.

Développer nos publics naturels

JEAN-BENOÎT
NADEAU



J'ai souvent évoqué le nombre de francophones dans le monde. Cela restera une simple curiosité si les Québécois ne font aucun effort pour leur parler, les informer, leur proposer des livres, de la musique, des films, des spectacles, des émissions.

C'est maintenant possible grâce au Web et à la dématérialisation des produits culturels. A condition que les éditeurs, les producteurs et les rédacteurs prennent l'initiative et que les gouvernements élaborent des politiques culturelles qui en tiennent compte.

Certes, il reste des gains à faire pour développer la demande culturelle au Québec, mais il faudra aussi faire de gros efforts pour développer nos publics naturels hors frontières et trop longtemps négligés.

Outre les nombres, le potentiel est d'autant plus grand que la majorité des francophones dans les pays non francophones, comme les États-Unis ou l'Italie, ont choisi le français comme langue de culture. Autrement dit, des réseaux francophones bien ciblés pourraient multiplier la taille du marché potentiel par dix, vingt ou trente.

Mais comment les rejoindre? Cela dépend du pays. Là où le français a statut de langue officielle, les médias sont déjà nombreux et aisés à recenser. Mais il existe aussi quantité d'associations (par exemple les Associations France-Québec) qui peuvent être aussi efficaces sinon plus auprès de leur public.

Dans les pays où le français n'a pas de statut officiel, comme aux États-Unis, les relais sont assurés par les associations, qu'il faut repérer.

Connaître les grands réseaux

Par où commencer? Par le plus facile, c'est-à-dire par les grands réseaux mondiaux, comme les Alliances françaises, que les Québécois connaissent mal. Il s'agit d'associations locales — il y en a plus de 800 dans 140 pays — dont certaines sont devenues de très grosses écoles de langue. Rien qu'aux États-Unis, il y en a près d'une centaine.

La Fédération internationale des professeurs de français permet également de repérer les associations d'enseignants et de professeurs de français dans chaque pays.

Outre les bureaux et délégations québécoises, ne négligez pas le réseau des services culturels des ambassades et des consulats français, très dynamiques, et qui peuvent faire de gros efforts s'ils y voient leur intérêt.

Depuis une dizaine d'années, il s'est également développé sur le Web des groupes de rencontres appelés Meetups. J'en ai recensé 1100 en langue française dans une cinquantaine de pays, regroupant environ un demi-million de personnes qui se réunissent pour apprendre le français ou l'entretenir. Rien qu'aux États-Unis, il y en a plus de 300. Le plus gros, à Atlanta, compte 4000 membres.

Il existe aussi un média francophone international, *lepetitjournal.com*, implanté dans une cinquantaine de villes, comme Londres, Madrid, Istanbul. On peut aussi trouver des médias locaux: aux États-Unis, il y a une *French District*, *French Morning* et *France Amérique*, qui publient tous trois en français. Au Royaume-Uni, il y a *L'Écho*, le magazine des familles francophones de Londres! En plus d'*Ici Londres* et de *London Macadam*.

En utilisant ses grands réseaux mondiaux, il devient aisé de monter des listes considérables d'associations locales. Par exemple, j'ai surpris mon éditeur en lui fournissant une liste de 400 associations francophones ou francophiles aux États-Unis.

Le plus difficile consiste à trouver ce qui marche.

Ces publics étrangers francophones ne sont pas québécois: leur sensibilité est avant tout nationale. Il faut donc travailler l'argumentaire et déterminer ce qui leur parle.

Cela demande des éditeurs, des producteurs, des rédacteurs qui pensent hors des schémas habituels. Cela suppose de cultiver des talents de communicateurs hors norme pour trouver les mots et choisir les vitrines. Cela demandera des «entrepreneurs» qui monteront de toutes pièces des festivals itinérants ou des services de distribution en tout genre. (Un exemple entre mille: personne ne distribue des affiches du Québec dans les milliers de classes d'immersion française du Canada où sont pourtant scolarisés 350 000 élèves anglophones, soit plus de 10% de la clientèle du pays.)

Cela demande aussi des organismes subventionnaires patients, visionnaires et qui sont capables de considérer ce qui se fait ailleurs. Les Pays-Bas, par exemple, ont conçu une Fondation hollandaise pour la littérature, vouée au rayonnement à l'étranger. Cette agence autonome dotée d'un budget œuvre depuis 25 ans à recenser les livres néerlandais ayant du potentiel sur les marchés d'exportation et à démarcher les éditeurs étrangers. Elle entretient aussi une maison des traducteurs à Amsterdam, la Vertalershuis, afin d'entretenir les compétences des traducteurs étrangers du néerlandais.

Bref, si l'on veut réellement développer les marchés francophones, c'est tout le secteur québécois de la culture qui doit changer de culture. Ce n'est pas gagné d'avance.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zaida (recherche photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Rettino-Parazelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Durrissac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (reporter culturel), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoit Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gerald Dallaire (pupitre); information internationale: Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillon, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétariat), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis). DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Cynthia Floccari (adjointe), Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Anel Elimam, Caroline Filion, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebail (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hemond (secrétariat). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Jean-François Côté (analyse programmeur), Osvaldo Casas (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Sébastien Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Ginette Rouleau et Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

LEGS

SUIITE DE LA PAGE 1

loin», dit Francyne Lord.

L'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, qui dotera la rue Beaubien d'un nouveau genre d'art public. Un artiste de la performance, Alain Martin Richard, qui signera la première œuvre du complexe environnemental Saint-Michel. Le privé, comme la Brigade Art Affaire avec un concours destiné à la rue McTavish, qui s'implique, et pas uniquement en signant des chèques. La future entrée Bonaventure où atterrira une pièce monumentale de l'artiste catalan Jaume Plensa, autre projet soutenu à 100% par le mécénat.

Montréal, grande ville d'art

Voilà des raisons, aux yeux de Francyne Lord, de considérer Montréal comme une grande ville d'art.

Il est loin le temps où elle allait frapper aux portes. Les derniers temps, les fonctionnaires de tous les services municipaux, de tous les arrondissements, se bouscuaient devant la sienne.

«*Avant, je devais proposer des projets. Juste avant que je parte, j'ai eu un appel de la Direction de l'eau. On travaillait à un centre de régulation de l'eau et on se demandait s'il était possible d'y intégrer une œuvre. Qu'on construise un édifice administratif, une caserne de pompiers, OK, mais un truc pour réguler l'eau? Ce n'est pas un client que j'attendais*», dit-elle, étonnée et heureuse.

Le Bureau d'art public a été mis sur pied en 1989. Auparavant, Francyne Lord travaillait au ministère de la Culture, auprès du secrétariat qui gérât la politique du 1%, soit celle de l'intégration des arts à l'architecture. La diplômée en histoire de l'art de l'UQAM, promotion 1976, avait déjà les deux pieds dans l'art public.

«*Les années 1980, c'est comme la préhistoire de l'art public*, concède-t-elle. *Le décret du 1% existait déjà [depuis 1961], mais on faisait de l'insertion. Traitements muraux, œuvres au bout d'un corridor, on n'était pas allés loin dans la réflexion sur le sens et la fonction de l'art public.*»

Recrutée par l'administration de Jean Doré, Francyne Lord arrive à une époque où l'on rend encore hommage à des personnages importants par des statues. «*On a réussi à développer des formes de commémoration qui ont plus de sens*», dit-elle, en pensant aux œuvres de Rose-Marie Goulet (en mémoire des victimes du 6 décembre 1989), de Francine Larivée (pour les victimes de génocides) ou de Michel de Broin (hommage à Salvador Allende), qui ne prennent pas la forme statuaire.

Le Bureau d'art public a été fondé sur trois nobles principes: l'acquisition, la conservation et la diffusion. Logique, quand on veut développer une collection. Or, selon Francyne Lord, il n'y avait à l'époque aucun modèle. Il a fallu l'inventer.

«*La responsabilité de l'art public était tellement diluée dans la Ville que, pendant un an et demi, j'ai retrouvé des œuvres. Pas de documentation, pas de données. En mettant les trois fonctions dans le même bureau, j'ai voulu nous donner les compétences pour acquérir*

des œuvres, les documenter, les entretenir et répondre aux questions.»

Doré et Goulet, ses deux mentors

Petite en taille, mais grande en humilité, Francyne Lord. Certes, c'est elle qui a établi le programme du Bureau d'art public. Le premier anniversaire de la mort de Jean Doré — son décès est survenu le 15 juin 2015 — lui permet cependant de rappeler le rôle capital du défunt maire. «*Le Bureau d'art public*, rappelle-t-elle, *c'était la vision de Jean Doré.*»

Il faut rappeler que Jean Doré, qui succède à Jean Drapeau en novembre 1986, est pris avec un héritage culturel en miettes. Depuis l'exposition *Corridart*, censurée par Drapeau à la veille des Jeux olympiques de 1976, les liens entre les artistes et la Ville sont rompus.

«*L'équipe de Jean Doré voulait que la culture occupe une place importante dans la vie des gens, que la culture soit une composante de l'aménagement urbain. Elle a développé les équipements culturels, les bibliothèques, les festivals. L'art public fait partie de ce projet.*» L'humble Lord reconnaît à

un artiste de lui avoir donné le désir de rapprocher l'art des gens. Pas n'importe lequel: Michel Goulet, le sculpteur des chaises sans siège des *Leçons singulières*, l'œuvre de la place Roy qui lance en 1990 le nouveau plan d'art public de Montréal.

«*En 1986, j'avais entendu Michel Goulet dire qu'il voulait mettre l'art sur le chemin des gens, dans leur quotidien. Il disait aussi qu'une œuvre est à la bonne place quand on constate, si on la retire, qu'il manque quelque chose. Ce fut ma révélation.*»

Les leçons singulières lance la vie du Bureau d'art public,

non sans faire les manchettes. Œuvre coûteuse, incompréhensible, place publique sans aire de repos... L'œuvre fut même vandalisée, et retirée un certain temps. Sans elle, la place Roy semblait amputée. Le commentaire de 1986 de Goulet s'était matérialisé.

«*L'œuvre était devenue un prétexte pour canaliser des insatisfactions au sujet de l'aménagement, des affaissements de terrain. Mais aujourd'hui, c'est une œuvre à laquelle les gens sont extrêmement attachés*», estime Francyne Lord.

Collaborateur
Le Devoir

Francyne Lord en cinq dates

1953 Naissance à Saint-Jean-Port-Joli.

1977-1989 Travaille au ministère de la Culture.

1989 Fondation du Bureau d'art public.

1999 Inauguration de *Nef pour 14 reines*, de Rose-Marie-Goulet, œuvre à la mémoire des victimes du 6 décembre 1989. Pour Francyne Lord, ce sera l'expérience la plus intense.2015 Inauguration à Montréal-Nord de *La vitesse des lieux*, de BGL. L'œuvre amorce une série d'initiatives donnant à l'art le rôle de porte d'entrée en ville. Prévue pour 2017, *Source*, de Jaume Plensa, sera la deuxième de ce programme.

BREXIT

SUIITE DE LA PAGE 1

Conseil et du Parlement européens, la chancelière allemande a indiqué dimanche que le Royaume-Uni devait «*prendre son temps*» pour examiner les conséquences de sa décision de quitter l'Union européenne (UE). Selon la chancelière, s'il n'est pas question de remettre en cause la décision des Britanniques, il n'y a aucune raison de hâter le processus. «*Il n'y a pas de raison d'être mesquins dans ces négociations; elles doivent être conduites de manière convenable*», a précisé la chancelière.

Pris en otage

Cette position contredit totalement celle formulée samedi par les ministres des Affaires étrangères des six pays fondateurs de l'UE (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) selon qui le Royaume-Uni devait lancer «*le plus vite possible*» la procédure de sortie de l'UE. Plus tôt, le président du Parlement européen, Martin Schulz, avait même jugé «*scandaleux*» que David Cameron ne quitte ses fonctions qu'en octobre. «*Tout un continent est pris en otage*», avait-il déclaré. Dans la foulée, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, avait dit souhaiter une succession d'ici «*quelques jours*».

Dans la capitale anglaise, de nombreux commentateurs estimaient que, dans la situation de crise que traverse l'UE, on ne savait plus qui exactement parlait pour Bruxelles. Est-ce la Commission européenne, les ministres des Affaires étrangères, François Hollande ou Angela Merkel? a demandé un analyste de la chaîne d'information Bloomberg.

Les dissensions ne sont pas moins profondes à Londres. Depuis vendredi, les événements se sont précipités d'heure en heure. Une pétition en ligne proposant la tenue d'un second référendum a déjà recueilli plus de deux millions de signatures. Même si le Parlement sera obligé d'en discuter (comme pour toutes les pétitions recueillant plus de 100 000 signatures), celle-ci n'a absolument aucune chance de changer le cours des choses. Les deux millions de signataires ne faisant guère le poids face aux 17 millions de Britanniques qui ont clairement choisi de quitter l'UE.

Dimanche, un sondage du *Sunday Mirror* révélait d'ailleurs que seulement 39% des Britanniques étaient d'avis qu'un nouveau référendum devrait être or-



NIKLAS HALLE/N AGENCE FRANCE-PRESSE

Le chef des travaillistes, Jeremy Corbyn, a été accusé de ne pas avoir montré assez d'ardeur pour défendre l'UE. Des 30 membres de son cabinet fantôme, 10 ont démissionné et un autre a été limogé.

ganisé, mais seulement si Bruxelles faisait de nouvelles concessions au Royaume-Uni. Par contre, 48% des sondés se disent satisfaits du résultat contre 43% d'insatisfaits.

Après la démission du premier ministre, David Cameron, qui doit partir en octobre prochain, on assiste à Londres à une véritable redistribution des cartes politiques. Samedi, le commissaire européen britannique, Jonathan Hill a démissionné. «*Puisque nous entrons dans une nouvelle phase, je ne crois pas indiqué de demeurer commissaire comme si rien ne s'était passé*», a-t-il déclaré.

Les conservateurs et les travaillistes ébranlés

À l'heure où le Parti conservateur cherche à refaire son unité, on estimait à Londres que celui qui a mené le Brexit à la victoire, l'ancien maire de Londres Boris Johnson, pourrait poser sa candidature à la succession de David Cameron dès cette semaine. Johnson a déjà reçu le soutien de l'influent ministre de la Justice, Michael Gove qui serait, dit-on, en train d'essayer de convaincre le chancelier George Osborne de faire de même.

Dans le camp adverse, une demi-douzaine de conservateurs influents étaient déjà à la tâche afin de tenter de faire dérailler sa candidature. Parmi les autres candidats éventuels, le nom de la ministre de l'Intérieur, Theresa May, partisane du Remain, était le plus souvent cité. Le ministre des Affaires étrangères, Philip Hammond, qui ne sera pas candidat, a déclaré que les partisans du Brexit ont fait des pro-

messes contradictoires dans cette campagne. Il a notamment déclaré sur ITV que jamais le Royaume-Uni ne pourra négocier un plein accès au marché unique européen (comme celui qui est garanti à la Norvège) et une restriction de l'immigration intracommunautaire.

Chez les travaillistes, le vote de jeudi a déjà ébranlé le leadership de Jeremy Corbyn, pourtant élu à la direction du parti depuis un an à peine. Accusé d'avoir traîné les pieds dans le camp du Remain, cet homme, qui a toujours été un féroce eurosceptique, a été décrit comme «*un homme respectable, mais qui n'est pas un dirigeant*» par Hilary Benn, l'un des 30 membres du cabinet fantôme des travaillistes et un de ses opposants au sein du parti.

Jeremy Corbyn a dû limoger Hilary Benn, avant que dix membres de son cabinet ne claquent la porte.

La rébellion écossaise

Dans un geste sans précédent, la première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, a estimé que «*le Brexit n'était pas fait*» et a menacé de mettre son veto au retrait du Royaume-Uni de l'UE si la question était posée au parlement d'Édimbourg. On est ici en territoire inconnu en matière constitutionnelle, dit-elle.

Jeudi, 62% des Écossais ont voté pour demeurer dans l'UE. Puisque certaines décisions européennes exigent l'approbation des élus écossais

(lorsqu'elles concernent les compétences de l'Écosse), la première ministre estime que l'approbation d'Édimbourg pourrait être nécessaire avant un Brexit. Nicolas Sturgeon dit aussi exprimer «*la colère de nombreux Écossais qui se retrouvent devant la perspective de quitter l'Union européenne contre leur volonté*».

La plupart des constitutionnalistes estiment cependant que le parlement d'Édimbourg n'a pas le pouvoir de bloquer le Brexit. «*Nous devons respecter le vote de jeudi, même s'il ne nous plaît pas*», a déclaré le secrétaire aux Affaires écossaises,

David Mundell. Ce qui n'empêchera pas Nicola Sturgeon de convier les diplomates européens en poste en Écosse afin de les inviter à soutenir le choix des Écossais de demeurer dans l'UE.

Nicola Sturgeon ne cache pas que le Brexit ravive sa volonté d'organiser un second référendum sur l'indépendance de l'Écosse. Deux sondages faits après le référendum de jeudi accordaient 52% et 59% au Oui. On estime cependant que, jeudi, le tiers des électeurs du SNP ont tout de même voté en faveur du Brexit.

Lundi, le secrétaire d'État américain, John Kerry, devait être à Bruxelles et à Londres, où il devait, Brexit ou pas, réaffirmer la «*relation étroite et privilégiée*» que les États-Unis entretiennent avec la Grande-Bretagne.

Le Devoir

FRANÇAIS

SUIITE DE LA PAGE 1

vants d'un soutien dont ils ne peuvent se passer.

Essentiellement, ces élèves non francophones sont regroupés dans des classes spéciales, dont le ratio enseignant-élèves est réduit à 17 contre un ratio variant entre 22 et 26 au primaire, afin de leur enseigner de façon intensive le français, mais aussi de pallier la sous-scolarisation de certains d'entre eux. En général, ils fréquentent ces classes pendant toute une année scolaire avant de rejoindre les autres élèves dans les classes normales.

Allocation en baisse

«*Ce n'est pas un service qu'on peut vraiment rationaliser parce que c'est vraiment des services aux élèves*», a indiqué au Devoir la présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Catherine Harel Bourdon. «*On ne peut pas les intégrer dans des classes régulières.*»

Pour l'année 2015-2016, la CSDM a vu son allocation versée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'accueil et la francisation des enfants d'immigrants réduite de 20%, soit une ponction de 3 millions, sur un budget d'un peu moins de 15 millions. La CSDM a toutefois dégagé une somme de 1,5 million pour amoindrir l'effet de la compression.

Selon le projet de règles budgétaires, le MELS entend maintenir cette coupe: l'allocation prévue pour 2016-2017 est sensiblement la même que celle octroyée pour cette année, soit 11,6 millions. Or, selon un tableau indicateur produit par une firme externe pour la CSDM, même avec une allocation intégrale de 15 millions, il en coûte plus cher à la commission scolaire pour fournir les services aux enfants d'immigrants: l'écart est de 5,6 millions.

À l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal, on craint l'effet de ces coupes même si elles sont partiellement compensées par la CSDM. «*La commission scolaire doit retrouver l'équilibre budgétaire. Il faut qu'elle trouve l'argent ailleurs et qu'elle coupe ailleurs, ce qui n'est quand même pas évident*», estime la présidente de l'Alliance, Catherine Renaud.

Selon les données de la CSDM, plus de 3000 élèves fréquentent les classes spéciales destinées aux élèves non francophones. Réduire l'accès à ces classes pourrait entraîner des conséquences néfastes pour ces enfants d'immigrants, craint la chef syndicale. «*Quand on ne maîtrise pas bien la langue française et qu'on n'a pas les services nécessaires, on accumule les retards. Donc, on parle peut-être d'élèves qui pourraient développer des difficultés d'apprentissage, qui pourraient être référés dans des classes spécialisées, qui auraient besoin d'autres services d'enseignants orthopédagogues ou autres. C'est sans fin.*»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com